

ÉDITO

C'est avec honneur et grand plaisir que je m'adresse à vous pour la première fois par le biais de ce journal municipal. 24 pages en couleur, pour mettre en perspective l'année à venir. L'information communale est aussi numérique, ne l'oublions pas. De notre nouveau site internet, aux réseaux sociaux, vous êtes déjà très nombreux à suivre l'actualité municipale.

2021 restera une année symbolique pour nombre d'entre nous.

Que ce soit le contexte sanitaire qui nous oblige à réinventer nos modes de vie, ou les évènements qui ont secoué notre village au printemps dernier, 2021 a été rude, mais il a fallu aller de l'avant malgré tout !



A l'aube de cette nouvelle année, je porte un regard confiant sur l'avenir et je remercie mon équipe, avec qui, collectivement, nous avançons dans l'intérêt de tous les terdeghemois.

Nous avons tous à cœur de garder notre village authentique, paisible et accueillant, où il fait bon vivre à la flamande, à tous les âges !

Nous lutterons pour préserver notre bel environnement et donc contre le projet de création de 2 ZEC sur notre territoire. Celui-ci porte atteinte au milieu naturel et va à l'encontre du plan ministériel d'administration exemplaire dont la préservation de la biodiversité est un enjeu prioritaire. Des solutions naturelles existent et n'ont pas été étudiées.

L'année 2022 sera aussi l'année de chantiers importants comme celui de l'installation du nouveau mini-stade, retardé à cause des difficultés d'approvisionnement du fournisseur, mais qui verra quelques aménagements supplémentaires avec un environnement amélioré et la création d'un éco-pâturage.

L'entrée de l'église fera l'objet d'un projet de rénovation et d'embellissement. La chapelle de gauche, dite « le paradis » et la seconde, à droite seront également rénovées. Il nous faudra aussi déterminer leur utilisation future.

Puis nous poursuivrons, aux côtés de l'association Terdeghem Patrimoine, la création du Corridor Écologique, pour préserver la biodiversité. La transition écologique sera au cœur de nos réflexions notamment sur les aménagements existants, en les renforçant avec une dimension nature. Les modes de déplacement doux seront aussi facilités avec l'entretien et la création de sentiers.

Nous associerons les citoyens dans le cadre d'une démarche participative parce que c'est ensemble que nous construirons le Terdeghem de demain !

Enfin je souhaite vivement que 2022 nous donne l'occasion de nous rencontrer lors de manifestations festives !

Dans ce contexte bien singulier, je vous souhaite le meilleur possible pour cette nouvelle année : qu'elle soit heureuse, remplie d'espoir et de projets.

Prenez soin de vous et de vos familles.

Votre Maire,

Virginie DELESTRÉ

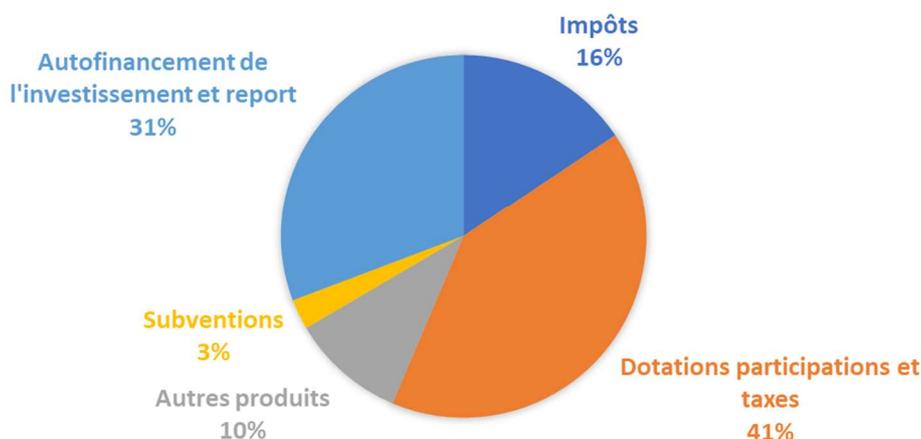
SOMMAIRE

Budget 2021 _____	3	Santé _____	14
Travaux _____	4	Nos déchets ménagers _____	16
Inondations _____	5	Animations de 2021 _____	17
Terdeghem 2.0 _____	6	Vie associative _____	18
École Anne Franck _____	7	Vie paroissiale _____	21
L'école en images _____	8	Hommage à Irène Visticot _____	22
Corridor Écologique _____	10	État civil _____	23
Vie citoyenne _____	12	Planning 2022 _____	24

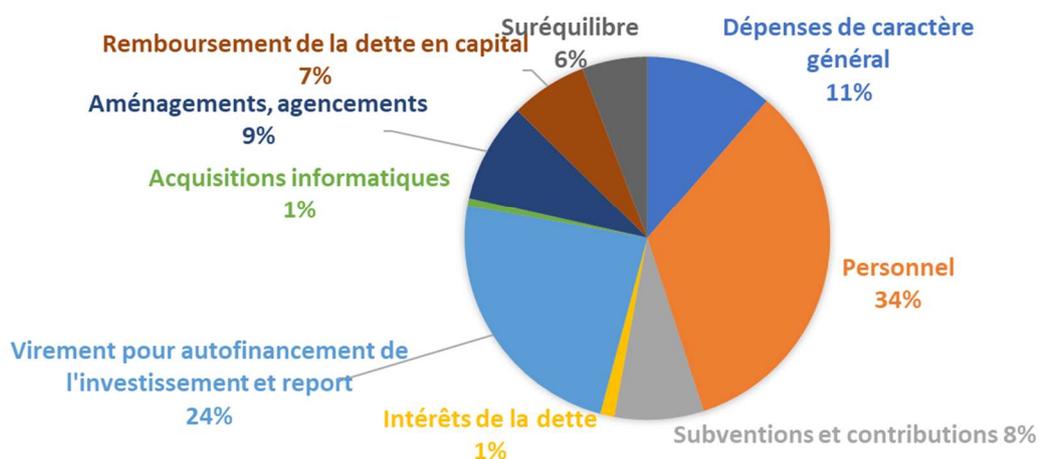
BUDGET 2021

Le budget 2021 a été revu et rendu par la Cour Régionale des Comptes (CRC) en juin 2021. Le budget a été rendu en suréquilibre malgré une revue à la baisse global des dépenses. La CRC s'est en effet basée principalement sur l'année précédente et sur les devis établis.

RECETTES DE LA COMMUNE



DEPENSES DE LA COMMUNE



REGARD EN ARRIERE....

- 2021 a été pour tous l'année où nous avons découvert et pris conscience des enjeux qui menacent notre patrimoine environnemental, avec un projet de construction de 2 ZEC qui ne tient pas compte des inondations à Terdeghem et qui fait fi de ce que la nature nous offre.
- Année aussi d'évolution des regards sur notre village avec un réel souhait de préserver son authenticité, ses paysages naturels, et la richesse de sa biodiversité. C'est ainsi que le Corridor Écologique a commencé à prendre forme...
- Le Château Breda situé à la limite entre Terdeghem et Steenvoorde a fait beaucoup parler de lui. Il menace et devient dangereux. Son intérieur caractéristique a conduit l'association Terdeghem patrimoine à envisager son rachat. Mais l'ampleur du chantier de rénovation a fait que ce projet n'a malheureusement pas pu aboutir. Cet édifice sera malheureusement démoli dans les prochaines semaines.
- Le projet de lotissement est pour l'instant suspendu car le terrain prévu pour cette réalisation présente, selon une étude pédologique de 2016, un caractère humide qui a d'ailleurs conduit un précédent lotisseur à l'abandon du projet. La DDTM nous confirme le caractère humide de la parcelle.
- L'école a été équipée d'un nouveau tableau blanc interactif, et de tablettes.
- Des travaux de voirie ont aussi été réalisés : réfection de la voirie Rue Mahieu, goudronnage de tronçons Chemin du Christ ... Ainsi que des travaux d'entretien des espaces verts : fauchage et broyage des fossés et des accotements sur toute la commune, taille des haies , entretien du parc du lotissement Saint-Jean.

TOURNÉS VERS L'AVENIR...

- 2022, le mini-stade sera installé avec un aménagement paysagé qui permettra à tous de cohabiter sereinement. Des tilleuls palissés seront plantés pour retenir les ballons vers le mini-stade et éviter que les passionnés de pétanque soient dérangés.
- Cet espace de loisirs sera complété avec un éclairage qui sécurisera les déplacements le soir, notamment en hiver . la réfection du chemin des perches sera aussi au programme.
- Un travail sera réalisé avec un architecte pour la rénovation de l'entrée de l'église Saint-Martin et les 2 chapelles attenantes, et une réflexion menée sur leur possible utilisation. Trois échelles menant au clocher seront remplacées : en bois, celles-ci étaient très abîmées, les nouvelles seront sécurisées et aux normes. L'horloge de l'église, qui se délite, sera elle aussi renouvelée.
- Les arbres autour de la Place Saint-Martin, dans le square mais aussi ceux du jardin situé au cœur du lotissement Saint-Jean seront élagués en début d'année.
- Une réflexion globale sera menée sur la consommation énergétique des bâtiments et espaces communaux. Les factures de la commune sont élevées, des économies pourront être réalisées.

INONDATIONS

LE POINT SUR LES ZEC

Le projet de Zones d'Expansion de Crue (ZEC) porté par l'USAN pour protéger Steenvoorde a provoqué de vives réactions dans le village.

Bien sûr, nous voulons que Steenvoorde soit protégée mais nous voulons également que Terdeghem le soit ! Or, l'emplacement choisi et les dimensions des ouvrages ne vont pas dans ce sens.

Nous avons pu rencontrer Monsieur le Sous-Préfet lors de réunions avec l'USAN, la DDTM (police de l'eau) et les représentants de Steenvoorde.

L'Autorisation Environnementale a été délivrée début novembre, la Déclaration d'Utilité Publique vient de tomber, nous contestons ces décisions en déposant un recours au Tribunal Administratif.

Nous souhaitons que les solutions alternatives existantes soient étudiées : sur la Moe Becque, 9 zones naturelles pourraient être aménagées et au moins 2 sur l'Ey Becque.

Nous plaçons le respect et le bien-être de chacun en priorité et espérons sincèrement arriver à des compromis acceptables pour tous.



TERDEGHEM 2.0

La communication se modernise entre la mairie et ses habitants !

Depuis cet été, vous avez à votre disposition 2 outils pour rester informés de l'actualité de la commune, mais également solliciter les services de la mairie. **Le nouveau site internet et la page Facebook officielle.**

En allant sur le site terdeghem.fr vous trouverez toutes les informations utiles aux Terdeghemois.

Des délibérations du Conseil Municipal aux menus de la restauration scolaire en passant par tous les événements à venir, ce nouveau site est une mine d'informations indispensables.

Il vous permet également de laisser un message qui sera automatiquement reçu par le personnel communal.

Ce site est également une belle vitrine pour notre village. Ce sont en effet près de 1 000 personnes différentes qui l'ont découvert depuis cet été !



f La page Facebook complète parfaitement la nouvelle communication de la mairie. Elle est déjà devenue indispensable pour plus de 200 habitants qui y retrouvent régulièrement l'actualité de la commune, les événements, ou encore les messages importants comme ce fut le cas avec les inondations de décembre.

Certaines publications ont même été vues par quelques milliers de personnes. Cela a permis de faire rayonner les beaux projets de Terdeghem et de ses habitants tels que l'opération 'Macarons Roses' de la jeune pâtissière Manon WICKAERT ou encore le Corridor Écologique porté par l'association Terdeghem Patrimoine.

👉 N'hésitez pas à vous y abonner, il reste encore de la place ! 😊

Pour contacter la mairie :

Tél	03 28 43 32 42	Adresse	314, place St Martin
Fax	03 28 43 39 10	Horaires	Mardi 14H – 17H
Mail	mairie@terdeghem.fr		Vendredi 14H – 17H

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ÉLÈVES

Terdeghem ne fait pas exception par rapport à tout le département du Nord : l'évolution démographique du nombre d'élèves est en baisse.

Avec une moyenne de 15,6 élèves par classe contre une moyenne départementale de 22, ainsi qu'un Indice de Position Social (IPS) élevé, l'école Anne Franck fonctionnera probablement à nouveau avec 2 classes dès septembre prochain.

TABLEAU NUMÉRIQUE

Le nouveau tableau numérique a été installé dans la classe de Mr Lefebvre.

Ce tableau numérique est interactif et accompagné de 2 tablettes/ordinateurs pour le bonheur de tous.



LA CANTINE

Notre prestataire API Restauration livre chaque jour les repas pour les enfants, facturés 3€ aux parents.

Tous les menus sont accessibles sur la plateforme API en cliquant sur terdeghem.fr/enfance, puis sur « Menu »

LES VACANCES

Pour les vacances et les mercredis, pensez au Centre Aéré de Steenvoorde.

Toutes les infos sur le site la mairie de Steenvoorde ou au :
03 28 42 97 91

ACCUEIL
GROUPE SCOLAIRE
RUE DE BAILLEUL
STEENVOORDE

DE LOISIRS

Des vacances pour tous les jeunes de 3 à 14 ans
Possibilité d'inscrire à la journée 7h30 à 18h
ou à la demi-journée de 13h30 à 18h

TERDEGHEM

Densez à vérifier les informations : familles et les fiches enfants

DU LUNDI 7 FEVRIER AU 18 FEVRIER 2022
INSCRIPTION DU 05 AU 30 JANVIER VIA LE PORTAIL FAMILLES:
<https://steenvoorde.portail-familles.net/>

Centre Social
LA MAISON DE FLANDRE
Steenvoorde Renseignements au 03 28 42 97 91

L'ECOLE EN IMAGES

L'année 2021 n'a pas laissé beaucoup de répit aux écoliers. Entre le port du masque à répétition, les tests salivaires, les cas positifs et cas-contacts entraînant fermeture ou non de la classe, il a fallu suivre !!

Cependant, **l'équipe enseignante s'est efforcée de garder un cap agréable pour tous :**

Activités manuelles - Balade au village - Plantation d'arbres - Cueillette des pommes - Randonnée au mont Cassel - Visite du musée - Venu d'un botaniste - Chasse aux œufs de Pâques...



Vous l'avez peut-être vu dans les journaux locaux, **en avril 2021, la classe maternelle s'est hissée à la 2e place d'un concours sur le thème « le monde de demain est entre vos mains ».**

Ils se sont inspirés de l'ouvrage de J. Tode-Stanton « Le secret du Rocher Noir » qui leur a permis de remporter divers ouvrages.



En novembre 2021, une participation a eu lieu dans le cadre du projet « Reboise ta Flandre » avec la représentation d'un arbre aux 4 visages (= 4 saisons). Un nichoir leur sera remis pour leur initiative.

BRAVO A EUX !!



Vive Pâques et la chasse aux œufs !

Intervention d'un botaniste



Allez !! On chausse les bottes !



Des petits carrés potagers ont été installés par la municipalité au verger partagé. Cela permettra aux petits écoliers de réaliser quelques plantations et voir leurs évolutions.



Superbe, la cueillette
au petit verger.
De quoi faire une bonne
compote de pommes !

Miam-miam



L'année scolaire 2020/2021 s'est clôturée par **une randonnée direction le Mont Cassel et la visite des jardins de la ferme « La Cassoline »**.

Tandis que les maternelles pratiquaient des activités artistiques au musée, les classes des CP, CE et CM découvraient la flore du territoire flamand.



Le Père-Noël était heureux de rencontrer les élèves et leurs déposer quelques cadeaux que la municipalité lui avait commandés :

- Du **matériel pour le sport** pour la classe de Mme Tolosa *pour courir plus vite et sauter plus haut*
- Un **but de foot** pour la classe de Mme Savage *pour la cour de récréation*
- Un **jeu de fléchette** pour la classe de Mr Lefebvre *pour faire du calcul mental*



Les élus étaient également présents pour remettre à chacun la traditionnelle coquille de Noël et des clémentines.

Le tout accompagné des bonnes crêpes réalisées par l'association des parents d'élèves **AmStramGram** !

CORRIDOR ÉCOLOGIQUE

Plantons ensemble la nature de demain à Terdeghem...

Présentation du corridor écologique, lauréat de l'appel à projet : « Vert l'avenir ! » de la fondation Crédit Mutuel Nord Europe.

Malgré sa fragmentation, **notre territoire a un grand intérêt écologique avec un maillage bocager assez présent, des boisements et des cours d'eau.**

La situation géographique de Terdeghem est propice au maintien des liens entre les différentes zones d'intérêts écologiques des Monts de Flandre. Actuellement, prise comme référence par de nombreux reportages sur la qualité de son patrimoine bâti préservé, notre commune de Terdeghem a, désormais, un projet en faveur de la préservation de la biodiversité.



L'association **Terdeghem Patrimoine** fait partie des 9 lauréats retenus par la fondation CMNE sur 40 dossiers déposés pour la région des Hauts-de-France. L'association *Terdeghem Patrimoine* a reçu un prix de 20 000 € pour des projets de plantation sur notre commune.

Préserver et créer des cœurs de nature, rétablir des liaisons fonctionnelles, restaurer la biodiversité et réaliser un inventaire de la faune présente à Terdeghem, sont les grandes lignes du projet **corridor écologique entre les Monts de Flandres.**

QUELLES SONT LES MOTIVATIONS DE CE PROJET ?

Historique : la Flandre est un pays de bocage avec un habitat dispersé. Lutter contre « Blotland » (pays nu en flamand) en plantant haies et arbres est donc justifié ! Et en phase avec notre passé paysager et du travail de nos aïeux. **Cela valorisera le bocage existant sur l'ensemble de la commune.**

Hydraulique : les plantes fixent l'eau et empêchent le ruissellement. D'autre part, l'effet « coupe-vent » des arbres améliore le « confort » climatique. Dans le contexte de crise climatique actuel, l'intérêt écologique des plantations prend tout son sens.

Touristique : un village dont les chemins sont bordés d'arbres, de haies est plus accueillant. Cela sera un atout pour notre commune, pour les visiteurs et pour ses commerçants.

Biodiversité : Cet ensemble permettra un passage entre les espaces naturels existants. Les animaux et les plantes voyageront plus facilement d'un endroit à un autre entre les Monts de Flandre.



OÙ?

L'ensemble des plantations seront réparties sur toute notre commune, durant les prochaines années. L'objectif est d'y associer le plus d'habitants possible et chacun à sa manière.

Cela a déjà commencé sur un terrain communal et chez quelques habitants en décembre 2021 :

- avec la création d'une trame verte au départ du Mont des Récollets jusqu'au quartier Saint-Jean en plantant des chênes hautes tiges
- avec la création d'une nouvelle zone écologique relais au cœur du village en plantant 900 arbustes/arbres avec le concours de l'association *Orme activités* et de l'école du village



En 2022, il est prévu la mise en place de plusieurs vergers en éco-pâturage sur la commune.

Chaque habitant a la possibilité de contribuer avec des projets de plantations : vergers, boisements, bosquets, haies, arbres isolés... Pour cela, rien de plus simple ! Si vous souhaitez participer ou profiter de plants d'arbres ou d'arbustes, n'hésitez pas à nous contacter via l'adresse mail suivante : plantation.terdeghem@gmail.com ou à vous rapprocher de l'association *Terdeghem Patrimoine*.



PLANTONS, PLANTONS !

Cette année, les élèves continuent la découverte de l'environnement.

L'occasion de prendre un bon bol d'air lors des plantations réalisées dans le cadre du Corridor Écologique.

FRANCE SERVICES

Vous avez besoin d'être aidé pour vos démarches administratives ?

Les habitants de Terdeghem peuvent se rendre au Point Service de Cassel où ils pourront être accompagnés pour réaliser de nombreuses démarches (Pôle emploi, CAF, dossier de demande de carte d'identité, carte grise, CPAM, impôts, dossier de retraite, mutuelles...)

Découvrez ce service gratuit à la Poste de Cassel aux horaires d'ouverture :

Mardi, Mercredi, Vendredi 9-12h/13h-16h30

Jeudi 9-12h/13-15h30

Samedi 9-12h



Prendre rendez-vous par téléphone au 03.28.50.79.20

PAIEMENT DE PROXIMITE

Payer ses factures et ses impôts au bureau de tabac ? C'est maintenant possible...



La Direction Générale des Finances Publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler les impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...).

Les règlements peuvent être effectués en espèces (jusqu'à 300 €) et par carte bancaire. Les avis d'imposition d'un montant inférieur à 300 € pourront aussi être réglés (quel que soit le mode de paiement).

Buralistes agréés: **Maison de la presse** 26 Place Norbert Ségard à Steenvoorde
Au Sainte- Cécile 13 Grand place à Cassel

LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Vous avez entre 15 et 17 ans, vous souhaitez participer à la construction d'une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale, ne ratez pas les inscriptions du Service national universel !

En 2022 : 50 000 places offertes et 3 séjours de cohésion pour répondre à chaque situation.

Le SNU est une opportunité de vie collective pour créer des liens nouveaux et développer sa culture de l'engagement et ainsi affirmer sa place dans la société.

Le SNU offre à chaque jeune l'occasion de découvrir un autre territoire.

Plus d'information : www.snu.gouv.fr



ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

L'élection présidentielle française de 2022, douzième élection présidentielle de la Ve République et onzième au suffrage universel direct, est un scrutin permettant d'élire le Président de la République pour un mandat de cinq ans. Cette élection uninominale au scrutin majoritaire se déroulera :

les dimanches 10 et 24 avril 2022

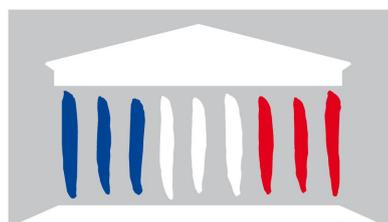
sauf décès ou démission du Président en exercice, à savoir Emmanuel Macron. Si aucun candidat ne remporte la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, un second tour aura lieu entre les deux premiers candidats deux semaines plus tard.



ÉLECTIONS LEGISLATIVES

Les élections législatives françaises auront quant à elles lieu :

les dimanches 12 et 19 juin 2022



**ASSEMBLÉE
NATIONALE**

(sauf en cas de dissolution de l'Assemblée nationale décidée par le Président de la République avant cette date) afin d'élire les 577 députés de la XVI^e législature de la Cinquième République. Ces élections feront suite à l'élection présidentielle d'avril 2022.

Depuis les débuts de la Cinquième République, les élections législatives organisées dans la foulée de l'investiture d'un Président élu ont toujours permis à ce dernier de disposer à l'Assemblée nationale d'une majorité absolue ou relative.

Pour pouvoir voter en 2022

Pensez à vous inscrire sur les listes électorales de la commune, si cela n'est pas déjà fait **avant le 4 mars en mairie.**

Pour les jeunes qui auront 18 ans en 2022, cette inscription est faite automatiquement à partir du moment où ils se sont fait recenser à leurs 16 ans

Plus de renseignements en Mairie.

DON DU SANG



Message de Luc VERRIELE, Président de l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Steenvoorde :

« Je tiens à remercier Madame le Maire qui me permet d'insérer ce petit mot à l'intention de tous les habitants de Terdeghem.

Actuellement, une vingtaine de personnes de votre commune participe régulièrement au Don du Sang à l'Amicale de Steenvoorde.

Je tiens ici à remercier ces Donneurs de Sang qui contribuent à sauver de nombreuses vies humaines. Mais ce nombre est insuffisant et nous lançons un appel à toutes celles et à tous ceux qui n'ont encore jamais donné leur sang.

Nous avons besoin de vous pour maintenir ce formidable élan de Solidarité qu'est le Don du Sang.

Chacune et chacun d'entre nous peut avoir besoin de sang au cours de sa vie et personne n'est à l'abri d'un ennui de santé, d'un accident, d'une greffe d'organes ou autres...

De 18 à 71 ans, du moment que l'on est en bonne santé : on peut donner son Sang et contribuer à sauver de nombreuses vies.

Tout le monde peut donner son Sang à partir de 18 ans : 4 fois par an pour les femmes et 6 fois par an pour les hommes. CHAQUE DON COMPTE !

Ne venez pas seul(e), mais emmenez avec vous un membre de votre famille, un voisin ou un collègue de travail.

Notre Amicale aura le plaisir de vous offrir, à l'issue de votre Don, un « Excellent Réconfort Maison ».

À TRÈS BIENTÔT ET MERCI À TOUS »

L'Amicale pour le Don de Sang Bénévole du Canton de Steenvoorde vous invite à participer régulièrement aux collectes de l'année **2022** :

À la salle des fêtes de Steenvoorde, de 8H à 12H :

- Dimanche 27 février
- Dimanche 28 août
- Dimanche 24 avril
- Dimanche 23 octobre
- Dimanche 26 juin
- Samedi 24 octobre

Hervé DEVRIENDT prend le relais.

Ce dimanche 26 décembre 2021, l'Amicale du Don du Sang organise sa dernière collecte de l'année. Ça sera aussi la dernière pour son président, Luc Verrielle, qui va céder sa place à Hervé Devriendt, actuel vice-président.



DEFIBRILLATEUR



Un défibrillateur sauve des vies !

Parce que ce type de matériel peut sauver des vies, la commune de Terdeghem s'équipe, en ce début d'année, d'un nouveau défibrillateur cardiaque automatique. Il sera installé Place Saint-Martin en lieu et place de l'ancien qui, à la suite d'un récent contrôle, a démontré qu'il ne fonctionnait plus depuis plusieurs années.

En France, chaque année, entre 40 000 et 50 000 personnes sont victimes d'une mort subite, faute d'avoir bénéficié au bon moment de l'intervention d'une personne qui aurait pu leur sauver la vie en pratiquant les gestes de premier secours et en administrant un choc électrique (défibrillation) le temps que les équipes de secours et d'aide médicale d'urgence interviennent.

Le défibrillateur qui sera installé dans les prochaines semaines est spécialement conçu pour une utilisation « Grand Public ». Doté d'un bouton pour la mise en marche, il sera très simple d'utilisation, puisqu'il suffira de suivre les instructions vocales. Le défibrillateur analysera automatiquement le rythme cardiaque de la victime et délivrera de lui-même le choc si nécessaire. Il sera aussi équipé d'électrodes adaptées aux adultes mais aussi aux enfants.

SAUV' LIFE : L'APPLICATION MOBILE QUI SAUVE DES VIES

Tout le monde peut sauver des vies !

Un arrêt cardiaque peut arriver n'importe où, et n'importe où, c'est là où nous sommes tous.

Que vous soyez initié aux gestes de premiers secours ou non, téléchargez cette application et rejoignez **la communauté des 500 000 citoyens sauveteurs.**



Lors d'un arrêt cardiaque, 1 minute sans massage cardiaque = 10% de survie en moins.

Comment ça marche :

1. Le SAMU reçoit un appel et envoie une équipe de secouristes
2. Les citoyens volontaires à proximité sont dirigés vers la victime
3. Par téléphone, le SAMU indique au citoyen les gestes qui sauvent
4. Le SAMU prend le relai une fois arrivé sur place



NOS DECHETS MENAGERS

LA REDEVANCE INCITATIVE

La Redevance d'Enlèvement d'Ordures Ménagères Incitative (REOMI), conçue pour une transition écologique collective, se met en place.

Chaque année, un habitant de la CCFI génère l'équivalent-moyen de 737 kg de déchets. Un chiffre nettement supérieur à la moyenne nationale (583 kg par an / par habitant selon l'ADEME).

La CCFI fait le pari d'une Flandre Intérieure plus durable et d'une redevance incitative pour ses 50 communes.

Jusqu'alors, la Taxe d'Enlèvement d'Ordures Ménagères est payée par tous, quelle que soit la quantité de déchets produits individuellement. En remplacement de celle-ci, **la nouvelle redevance incitative (REOMI) évoluera directement en fonction de votre production de déchets**, comme votre facture d'eau ou d'électricité.

Du 28 février au 12 mars 2022, un agent de la société ESE se présentera à votre domicile **afin de vous remettre gratuitement vos deux nouveaux bacs de collectes**, un pour les ordures ménagères résiduelles et un pour les déchets recyclables.

Lorsqu'ils seront pleins, vous les sortirez afin qu'ils soient vidés par le camion de collecte. Il ne s'agit donc pas de peser vos poubelles, mais de **bien remplir vos bacs pour les présenter le moins souvent possible**. On parle de facturation à la levée.

Cette facturation est composée d'une part fixe représentant 12 levées annuelles pour chaque bac et d'une part variable pour chaque levée supplémentaire. L'année 2022 est une année blanche de transition. L'application aura lieu dès le 1^{er} janvier 2023.



Toutes vos questions trouveront les réponses ici :

www.cc-flandreinterieur.fr / dechets@cc-flandreinterieur.fr

DATES IMPORTANTES EN 2022

Collectes des encombrants

- Quartier St Jean - mercredi 16 mars
- Centre-Bourg - mercredi 19 octobre

Collectes des déchets toxiques (les samedis de 9H à 12H)

Déchèterie de Steenvoorde - Zone industrielle Pierre Mijic – Rue Rosalie

- 5 février
- 11 juin
- 8 octobre
- 16 avril
- 6 août
- 10 décembre

ANIMATIONS DE 2021



MACARONS ROSES – 23/10

Magnifique opération caritative organisée par Marion WICKAERT à l'occasion d'Octobre Rose en compagnie des Blouses Roses.

400€ reversés à La Ligue contre le Cancer et de nombreux Terdeghemois qui se sont régalés ! Merci Marion !



OPERA'BUS – 03/11

Magnifiques prestations sur le thème des Fables de la Fontaine.

Malgré les reports, nous étions nombreux, petits et grands à nous être émerveillés lors de 2 représentations.



ST MARTIN – 10/11

Récompensés d'avoir retrouvé l'âne de St Martin, les enfants reçurent plein de friandises et un goûter à la salle des fêtes.



ACTIVITES MANUELLES

De l'origami et des ateliers créatifs ont rassemblé des habitants sur le thème de Noël



FETE DE NOËL – 18/12

Décor de Noël et arrivée de la Mère et du Père Noël pour le plaisir de tous.

Vin chaud, chocolat chaud et strint'jes autour du feu de bois !



COLIS DES AINES

Un colis qui se voulait local et apétissant, mais surtout exceptionnellement généreux en cette période pauvre en convivialité.



VIE ASSOCIATIVE

Cette crise sanitaire ne nous rend pas la vie facile. C'est pourquoi nous avons tellement besoin de tous les bénévoles qui animent la vie à Terdeghem. Qu'elles soient caritatives ou encore festives, voici un petit tour d'horizon

COMITE DES FETES



Soyez attentifs ! Les membres du Comité des Fêtes sont toujours motivés pour vous offrir les meilleures animations, pour tous les âges. Vous serez tenus informés de celles-ci dans votre boîte aux lettres, mais aussi en suivant la page Facebook de la commune.

Tous les Terdeghemois sont membres du Comité des Fêtes ! Alors, vous avez des idées ? Envie de participer à l'organisation ?

Voici l'adresse à retenir : fetes@terdeghem.fr ou à la mairie.

TERDEGHEM PATRIMOINE

Durant l'année 2021, l'Association « Terdeghem Patrimoine » a organisé des visites du village et participé au Rallye avec l'Office du Tourisme Cœur de Flandre dans le cadre des Villages Patrimoine, opérations qui seront reconduites en 2022.



Un projet de sauvegarde du « Château Bréda », situé sur la commune de Terdeghem, avait été envisagé par l'Association. Celle-ci, après délibération de son Assemblée Générale le 11 octobre 2021, n'a pas désiré devenir propriétaire du bâtiment n'ayant pas l'expertise nécessaire pour gérer les travaux.

Du 12 au 28 mars nous participerons au « Printemps des Poètes 2022 » avec plusieurs manifestations au cœur du village.

En septembre, autour des Journées du Patrimoine une exposition sur les Chapelles, une conférence d'un historien ainsi qu'un concert sont prévus.

GROUPE ST MARTIN

Le GROUPE SAINT MARTIN a, lui aussi, été victime des règles sanitaires du COVID et a donc dû annuler les rencontres hebdomadaires du jeudi pour jeux de cartes, tricot, broderie, Scrabble ou autres, journée promotionnelle, loto, visite au jardin des Récollets, etc...

Nous espérons, à l'aube de cette année, qu'elle nous ouvrira à une reprise des activités.

POINT LIVRES – 'T BOEKHUUS

Le point livre, c'est toujours 169 000 documents issus des 27 communes membres du réseau.

6€ par an – Gratuit pour les moins de 26 ans

mardi 16H – 17H samedi 11H – 12H





LES BLOUSES ROSES

Cette année 2021 se termine, jusqu'au mois d'octobre, nous avons dû mettre notre bénévolat en suspens à notre grand regret. Depuis début octobre les visites ont repris à l'hôpital d'Hazebrouck et en Ehpad de Steenvoorde et de Boeschepe.

Malgré tout, nous avons offert des chocolats à Pâques et envoyé des cartes postales aux résidents. Depuis notre retour, des objets ont été donnés pour le loto, ainsi que des papillotes pour Noël. Une chanteuse est venue le 29 décembre à l'Ehpad de Steenvoorde et en janvier à Boeschepe.

Le plan blanc étant déclaré nos visites sont suspendues à l'hôpital jusqu'à nouvel ordre.

ASSOCIATION ACPG-CATM-TOE

VEUVES DE COMBATTANTS ET SYMPATHISANTS

La section terdeghemoise compte à ce jour 21 membres : 5 anciens combattants, 4 épouses de combattants décédés et 11 sympathisants.

Mme Cécile Westeel, épouse de Pascal ancien porte drapeau, nous a quittés le 15 décembre dernier.

Mr Jean-Marie Legrain, porte-drapeau de la section, est toujours fidèle au poste et prompt à représenter la section lors des cérémonies : merci à lui pour son dévouement et sa motivation.

La cérémonie commémorative du 8 mai s'est déroulée avec une présence restreinte, celles du 11 novembre et du 5 décembre se sont tenues normalement. A noter la présence nombreuse des enfants, accompagnés de leurs enseignants pour la commémoration de l'armistice de 1918.

Lors de la cérémonie à Lorette, en mémoire des combattants décédés lors du conflit Algérie Tunisie Maroc, la section était bien représentée (photo ci-contre)

Le 6 novembre s'est déroulée l'assemblée générale de l'association. Après la présentation des bilans, moral et financier, le président Bernard Beun a fait part de son intention de ne plus se présenter à la fonction de Président de l'association.

Aucune personne présente ne s'étant manifestée pour assumer ce poste, il a été proposé qu'une réunion serait organisée courant janvier, afin de déterminer l'avenir de la section.

Conformément aux décisions prises en réunion, les calendriers et les timbres ont été gracieusement remis aux adhérents et les colis de fin d'année ont été attribués aux bénéficiaires (combattants et veuves).



LE PETIT THEATRE DE TERDEGHEM

Comme pour beaucoup d'associations, l'année 2021 a été délicate pour le Petit Théâtre de Terdeghem. La distanciation, le port du masque et la limitation des effectifs dans les locaux fermés ont conduit à un premier semestre 2021 blanc. Aucune répétition, aucun spectacle.

En septembre, nos président, vice-président, secrétaire et secrétaire adjoint ont choisi de démissionner, de quitter l'association et ont proposé de la dissoudre. Au regard du travail réalisé pendant toutes ces années, bon nombre d'entre nous ont décidé de relever le défi de ne pas laisser mourir le Petit Théâtre de Terdeghem. Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 12 octobre 2021, un nouveau bureau a été élu.

Le Petit Théâtre de Terdeghem n'est donc pas mort !



Il compte, aujourd'hui 14 membres. Les répétitions hebdomadaires ont repris tous les mardis de 19h00 à 20h30 dans la salle des associations avec pour objectif une représentation lors de la ducasse ou lors du Téléthon en fonction des circonstances.



Néanmoins, toutes les activités du Petit Théâtre n'ont pu reprendre, notamment le Petit Théâtre des enfants faute d'encadrants. **Nous invitons tous ceux qui souhaitent nous rejoindre à se manifester** soit en venant nous rencontrer lors des répétitions soit sur notre page Facebook : [Petit théâtre de Terdeghem](#)

Bonne année 2022 à tous ! – Les membres du PTT

DU CHANGEMENT AU KERK HOEK

Bertrand, Romain et toute l'équipe du Kerk Hoek vous souhaitent une excellente année 2022 !!!

Après l'année compliquée que tout le monde a passée, elle ne pourra être que meilleure. Aussi nous profitons de ces vœux pour vous annoncer que l'année 2022 sera une année de grand changement pour nous. Voilà 9 ans que nous sommes à la tête du Kerk Hoek, et après ces deux années difficiles un autre chemin nous attend !

Effectivement l'estaminet s'est trouvé un nouveau successeur, qui prendra ses quartiers au mois de mars : Anthony Duymes qui réside à Cassel... Il est temps pour nous de passer la main et de nous ouvrir à d'autres horizons...

Le Kerk Hoek aura été une super expérience, de belles rencontres, et nous n'oublierons pas tous ces bons moments passés ensemble. Oh ! Que de bons souvenirs...

Mais cessons de parler au passé, et voyons l'avenir qui arrive à grand pas, avec des idées et des projets plein la tête ! En espérant se revoir avant le passage de témoin à Terdeghem !



VIE PAROISSIALE

Terdeghem fait partie de la paroisse Notre-Dame d'Espérance des Monts de Flandre du Doyenné des Moulins de Flandre. Le Père Thomas Vercoutre, doyen, en est le prêtre, assisté de l'Abbé Xavier Lescroart, prêtre aîné résidant à Saint-Sylvestre-Cappel.

Une messe ou un temps de prière a lieu tous les vendredis à 9h à la salle Saint-Martin.

Pour les enfants, la foi commence avec les Petits Bouts, éveil à la foi des 3-7 ans : prochaine rencontre parents-enfants le samedi 30 avril 2022 à 16h en l'espace Georgette Lefever de Steenvoorde. Ensuite, le groupe Graines de Parole accompagne les enfants en CE1, suivi de la catéchèse primaire CE2, CM1 et CM2 (inscription en septembre de l'année d'entrée en CE2).

Dates de première des communions les samedi 7 et dimanche 8 mai, et samedi 18 et dimanche 19 juin 2022, sous réserve des conditions sanitaires liées à la Covid19.

En 6ème, le parcours catéchétique se poursuit en fonction du collège choisi, aumônerie de l'enseignement public ou Pastorale du collège catholique d'enseignement.

Dates des communions solennelles : le jeudi de l'Ascension 26 mai à Steenvoorde et dimanche 29 mai 2022 à Godewaersvelde, sous réserve des conditions sanitaires.

Un rassemblement diocésain « Tous en chœur avec Jésus » aura lieu le dimanche 12 juin 2022 au stade vélodrome de Roubaix.



Pour toute demande

Des permanences d'accueil ont lieu le jeudi de 17h30 à 19h et le samedi de 10h à 11h30
la Maison Paroissiale 28 place Saint-Pierre à Steenvoorde.

Le site internet www.paroissesteenvoorde.fr contient une mine d'informations,
n'hésitez pas à le consulter.

HOMMAGE A IRENE VISTICOT *PAR SES PROCHES*

IRENE, MAIRE DE TERDEGHEM PENDANT 37 ANS !

Assumer, pendant 37 ans, les bons moments et aussi les problèmes inhérents à cette fonction, faire des choix, prendre des décisions finales après débat au Conseil Municipal et maîtriser les réactions, conjuguer cette responsabilité avec la vie professionnelle sans négliger la vie familiale et personnelle. Ce n'est pas évident !

Irène n'avait pas imaginé devenir, un jour, Maire de son village. Elle était très impliquée dans le Comité des Fêtes et très estimée des Terdeghemois. Aux élections de 1983, Monsieur Roger Roëls, Maire, lui demande d'intégrer sa liste. Deux jours avant le scrutin, Monsieur Roëls décède brutalement. La liste, décapitée, est toutefois élue. Au dépouillement Irène est créditée du meilleur score : 87% des voix. Pour les colistiers, la cause est entendue : l'écharpe lui revient. Le dimanche suivant, dépassant son inquiétude, elle est élue maire et se met à la tâche. « Par où va-t-on commencer ? Un petit village isolé, sans même une départementale, sans budget... ».



Grâce à ses compétences comptables et son esprit d'initiative, Irène a su saisir et développer les opportunités qui se sont présentées :

- installation d'un premier magasin sur le territoire, apportant les premières taxes professionnelles.
- élaboration d'un POS (plan d'occupation des sols)
- création d'une zone d'activités, donc arrivée de plusieurs entreprises
- extension de Pasteur (Bio-Rad aujourd'hui) sur le terrain communal

En quelques décennies, Terdeghem est passé d'un village dont personne ne voulait à un village envié, doté d'un potentiel fiscal élevé. Les travaux pouvaient commencer pour le village, Irène étant experte dans la gestion d'un budget.

- Réalisation de la salle des fêtes (c'était un vieux baraquement, vétuste)
- Remise en état et renforcement de toutes les voiries, tronçon par tronçon
- Réhabilitation de la place Saint-Martin : voiries, enfouissement des réseaux, création des espaces verts (arbres et pelouses)
- restauration des bâtiments emblématiques du village : le presbytère transformé en Mairie, extérieurs de l'église (toitures, vitraux, rejointoiement)
- premier atelier communal, (route de St. Sylvestre)
- agrandissement de l'école (une classe et un restaurant scolaire)
- création du Lotissement « Domaine du Moulin », (route de St. Sylvestre)
- local des associations, route de Taerte Straete
- le mini-stade
- deuxième atelier communal plus spacieux, plus fonctionnel (impasse de la Mairie)
- dernière réalisation : le nouveau restaurant scolaire, spacieux et bien aménagé et cela parce que l'ancien restaurant est devenu trop petit en raison de l'ouverture d'une troisième classe, fait inattendu, mais grandement apprécié devant un effectif croissant.

Et il faut souligner le soutien et les encouragements au monde associatif, aux activités qui créaient du lien entre tous : les repas inter-sociétés, les ducasses, les kermesses, les Archers, les ACPG-CATM, les vœux, les inaugurations, etc... Les aînés étaient choyés : voyages, banquets, colis de fin d'année...

Être à la tête d'une commune pendant 37 ans, c'est beaucoup d'années et il n'est pas possible de tout dire, mais ce qui est certain, c'est que tout a toujours été pensé pour une vie bien équilibrée, pour tous, dans le village.

La carrière d'Irène a été reconnue et saluée par toutes les autorités (départementales, nationales). Irène a reçu les médailles de reconnaissance pour ses nombreuses années passées à la tête de la commune et le 13 juillet 2011, elle a été élevée au grade de chevalier de la Légion d'Honneur ; Monsieur le préfet Dominique Bur lui a remis cet insigne, lors de la cérémonie des vœux en 2012. Cela a été un grand moment, une totale surprise et une grande fierté pour elle et son entourage. Le 20 février 2020, Monsieur le Préfet Lallande lui a rendu hommage pour l'investissement de 37 années au service de la commune de Terdeghem.

Nous remercions Irène pour avoir réalisé, après discussion et écoute de son Conseil et de ses administrés, tant de choses matérielles et immatérielles pour les Terdeghemois. Qu'elle soit maintenant en paix, qu'elle protège les siens et que les successeurs travaillent, comme elle l'a fait pour le bien de la commune.

Ghislaine Demeulier, Bernard Beun, Francis Visticot

ÉTAT CIVIL

ELLES SONT NÉES :

- Hortense CATRYCKE – 27 février
- Apolline BOLLIER – 9 août
- Kate GALLAND – 11 août

ILS NOUS ONT QUITTES :

- Pierre HOSDEZ – 6 avril
- Anne-Marie VERSCHAVE née SEPIETER – 2 juin
- Gisèle DERYCKE née BERTELOOT – 14 juin
- Irène VISTICOT née WYPELIER – 29 juin
- André DIERS – 17 juillet
- Cécile DEKERVEL née FLAUW – 13 septembre
- Solange LYOEN née BEURAERT – 7 octobre

AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS

Vous venez d'emménager à Terdeghem ?

Signalez-vous en passant à l'accueil de la Mairie ou en téléphonant au 03 28 43 32 42

PLANNING 2022

- 12 au 28 mars _____ Printemps des Poètes
- 26 mars _____ Apéro'Rock
- 3 avril _____ Loto
- 10 et 24 avril _____ Élection présidentielle
- 8 mai _____ Commémoration de la Victoire 1945
- 27 mai _____ Fête des voisins
- 12 et 19 juin _____ Élections législatives
- 3^e weekend de juin __ Ducasse du village
- 14 juillet _____ Fête nationale
- 28 août _____ Brocante en centre village
- 10 novembre _____ Défilé et goûter de la St Martin
- 11 novembre _____ Commémoration de l'Armistice 1918
- 10 décembre _____ Traditionnelle Fête de Noël

Magasine municipal de Terdeghem – 314, place St-Martin 59114 Terdeghem – 03.28.43.32.42
Direction de la publication : Commission Communication composée de membres du Conseil Municipal
Rédaction et photos : Membres du conseil municipal – Présidents d'associations – École Anne Franck
Impression : Presse Flamande, rue du Milieu 59190 Hazebrouck – Tirage : 300 exemplaires